

17 rue Jean MOULIN  
91290 ARPAJON  
TEL : 01 60 83 29 09

## PARTICIPATION FACULTATIVE à l'Association Sportive

Il ne s'agit aucunement d'une inscription à l'Association Sportive qui se fera en septembre  
auprès des professeurs d'EPS.

### L'ASSOCIATION SPORTIVE



C'est une Association loi 1901, présidée par le chef d'établissement, dont l'originalité réside dans la triple dimension sportive, éducative et sociale.

Animée par tous les enseignants d'EPS le Mercredi après-midi et/ou sur les temps du midi, elle vous permet de vous initier à la vie Associative, à des compétitions sous la forme de rencontres sportives contre d'autres lycées, ou encore en préparant des spectacles de fin d'année ou d'autres moments festifs... (flasmobs, goûters...). Elle permet également de prendre du temps pour soi entre les cours.

Elle vous permet une pratique plus intensive d'activités sportives, de découvrir de nouvelles activités, et même de vous former en tant que jeune arbitre officiel d'une discipline sportive qui vous plaît ...

Une même licence à l'AS (quel que soit le nombre d'activités choisies) vous permet de pratiquer à la fois :

- des sports collectifs tels que le futsal, le volley-ball ou le basket-ball.
- des sports individuels tels que le badminton, la musculation, le tennis de table, le circuit training ou encore l'escalade.
- des séances de Yoga et de relaxation ainsi que des activités d'expression comme la danse contemporaine.

**NOM de l'élève :** \_\_\_\_\_ **Prénom** \_\_\_\_\_ **Classe** \_\_\_\_\_

NOM et qualité (père, mère ou autre) du responsable légal \_\_\_\_\_

**Participation souhaitée 6 euros / chèque à l'ordre de l'AS du LYCEE RENE CASSIN** (ce don à l'association n'exonère pas le paiement des frais d'inscription pour la licence sportive)

Nom de l'élève et de la classe inscrits au dos du chèque SVP.

Agrafer ici le chèque en vérifiant bien l'ordre : **AS LYCEE RENE CASSIN**

**MERCI !**